REPUBLIQUE FRANCAISE

20007076100073

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ

POSTE COMPTABLE: TRESOR PUBLIC AMBERT

SERVICE PUBLIC LOCAL COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET: SPANC 42500

ANNEE 2019

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500	CA	2019
I - INFORMATIONS GENERALES	ı	1
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		1

POUR MEMOIRE(1)

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont budgétaires.

⁽¹⁾ Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500	CA	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II	1
VUE D'ENSEMBLE	A 1	

EXECUTION DU BUDGET

			DEPENSES		RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS	Section d'exploitation	А	365 647,27	G	466 508,06	100 860,
DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	В	358,66	Н	4 526,39	4 167, н-в
REPORTS DE	Report en section d'exploitation (002)	С	82 195,24 (si déficit)	ı	(si excédent)]
L'EXERCICE 2018	Report en section d'investissement (001)	D	4 534,23 (si déficit)	J	(si excédent)	
			DEPENSES		RECETTES	SOLDE

D'EXECUTION (1)

TOTAL (ré	TOTAL (réalisations + reports)		452 735,40	Q= G+H+I+J	471 034,45	=Q-P	18 299,05
RESTES A	Section d'exploitation	E	0,00	ĸ	0,00		
REALISER A	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00		

RESTES A	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
2020 (2)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	0,00 = E+F	0,00 = K+L

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	447 842,51 = A+C+E	466 508,06 = G+I+K	18 665,55
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	4 892,89 = B+D+F	4 526,39 = H+J+L	-366,50
	TOTAL CUMULE	452 735,40 = A+B+C+ D+ E + F	471 034,45 = G+H+I+J+K+L	18 299,05

⁽¹⁾ Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses
(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500	CA	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II]
VUE D'ENSEMBLE	A 1	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500	CA	2019

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	hap. Libellé Crédits ouverts Crédits employés (ou restant à employer)				employer)	· Crédits annulés
		(BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	(1)
011	Charges à caractère général	22 818,00	14 967,34	0,00	0,00	7 850,66
012	Charges de personnel et frais assimilés	114 120,00	114 043,07	0,00	0,00	76,93
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	345 190,00	231 779,56	0,00	0,00	113 410,44
	Total des dépenses de gestion courante	482 128,00	360 789,97	0,00	0,00	121 338,03
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	330,91	0,00	0,00	169,09
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00				
	Total des dépenses réelles d'exploitation	482 628,00	361 120,88	0,00	0,00	121 507,12
023	Virement à la section d'investissement (4)	507,84				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	4 526,39	4 526,39			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploi	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	5 034,23	4 526,39			507,84
	TOTAL	487 662,23	365 647,27	0,00	0,00	122 014,96
DO	Pour information 002 Déficit d'exploitation reporté de 2018	82 195,24				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits em	ployés (ou restant à	employer)	· Crédits annulés
		(BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	(1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, n	53 319,97	91 250,93	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	516 537,50	374 905,95	0,00	0,00	141 631,55
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,18	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	569 857,47	466 157,06	0,00	0,00	103 700,41
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	351,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	569 857,47	466 508,06	0,00	0,00	103 349,41
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploi	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	0,00	0,00			0,00
	TOTAL	569 857,47	466 508,06	0,00	0,00	103 349,41
R	Pour information 2002 Excédent d'exploitation reporté de 2018	0,00				

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilibres de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500	CA	2019
II. DDECENTATION CENEDALE DU COMPTE ADMINISTRATIC		7

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	А3	ĺ

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	500,00	358,66	0,00	141,34
	Total des dépenses d'équipement	500,00	358,66	0,00	141,34
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	500,00	358,66	0,00	141,34
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	500,00	358,66	0,00	141,34
	Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2018	4 534,23			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	RECEITES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,0	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
45	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
021	Virement de la section d'exploitation (2)	507,84				
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	4 526,39	4 526,39		0,0	
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,0	
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 034,23	4 526,39		507,84	
	TOTAL	5 034,23	4 526,39	0,00	507,84	
	Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2018	0,00				

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500	CA	2019

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	14 967,34		14 967,34
012	Charges de personnel et frais assimilés	114 043,07		114 043,07
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	231 779,56		231 779,56
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	330,91	0,00	330,91
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	4 526,39	4 526,39
	Dépenses d'exploitation - Total	361 120,88	4 526,39	365 647,27

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2018	82 195,24
	=

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	358,66		358,66
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	358,66	0,00	358,66

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2018	4 534,23
	=

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500	CA	2019
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marc	91 250,93		91 250,93
74	Subventions d'exploitation	374 905,95		374 905,95
75	Autres produits de gestion courante	0,18		0,18
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	351,00	0,00	351,00
	Recettes d'exploitation - Total	466 508,06	0,00	466 508,06

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2018	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	466 508.06

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		4 526,39	4 526,39
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	4 526,39	4 526,39

8

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2018	0,00
	+
AFFECTATION AU COMPTE 106	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 526,39

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500 I CA 2019	COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500	CA	2019
--	--	----	------

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits em	ployés (ou restant	à employer)	Crédits
art (1)		ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	annulés
011	Charges à caractère général (2)(3)	22 818,00	14 967,34	0,00	0,00	7 850,66
6062	Produits de traitement	0,00	130,00	0,00	0,00	0,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 000,00	46,25	0,00	0,00	953,75
6064	Fournitures administratives	800,00	239,48	0,00	0,00	560,52
6066	Carburants	3 000,00	2 396,98	0,00	0,00	603,02
6135	Locations mobilières	7 900,00	6 826,82	0,00	0,00	1 073,18
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
61551	Matériel roulant	4 108,00	579,89	0,00	0,00	3 528,11
61558	Autres biens mobiliers	0,00	310,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	4 300,00	3 456,00	0,00	0,00	844,00
6256	Missions	700,00	604,85	0,00	0,00	95,15
6257	Réceptions	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6262	Frais de télécommunications	400,00	377,07	0,00	0,00	22,93
627	Services bancaires et assimilés	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	114 120,00	114 043,07	0,00	0,00	76,93
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 050,00	1 053,61	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes ,sur rémunérations	490,00	493,82	0,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions de base	82 762,00	82 454,41	0,00	0,00	307,59
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	9 287,00	9 358,06	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	19 426,00	19 575,17	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	241,00	244,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	864,00	864,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	345 190,00	231 779,56	0,00	0,00	113 410,44
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
658	Charges diverses de la gestion courante	344 690,00	231 779,56	0,00	0,00	112 910,44
	=DEPENSES DE GESTION DES CES (a) = (011+012+014+65)	482 128,00	360 789,97	0,00	0,00	121 338,03
66	Charges financières (b)(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	330,91	0,00	0,00	169,09
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	330,91	0,00	0,00	169,09
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	0,00				
ΤΟΤΔΙ	DES DEPENSES REELLES =	· · ·				
a+b+c+		482 628,00	361 120,88	0,00	0,00	121 507,12
023	Virement à la section d'investissement	507,84				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)(9	4 526,39	4 526,39			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et col	4 526,39	4 526,39			0,00
	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT SECTION D'INVESTISSEMENT	5 034,23	4 526,39			507,84

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

⁽⁵⁾ Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers. (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500	CA	2019
III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III]
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A 1	

Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits
art (1)		ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	annulés
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exp	0,00	0,00			0,00
TOTAL	DES DEPENSES D'ORDRE	5 034,23	4 526,39			507,84
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		487 662,23	365 647,27	0,00	0,00	122 014,96
	formation Déficit d'exploitation reporté de 2018	82 195,24]			

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2018

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

⁽³⁾ Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

⁽⁵⁾ Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers. (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040.*(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500		2019
III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	Ш]
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2	

Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits en	nployés (ou restant	à employer)	Crédits
art (1)		ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	annulés
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	53 319,97	91 250,93	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances d'assainissement non collectif	53 319,97	91 250,93	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	516 537,50	374 905,95	0,00	0,00	141 631,55
747	Subventions et participations des collectivités territor	50 068,50	32 845,10	0,00	0,00	17 223,40
748	Autres subventions d'exploitation	466 469,00	342 060,85	0,00	0,00	124 408,15
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,18	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	0,18	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE GESTION DES ES (a) = 70+73+74+75+013	569 857,47	466 157,06	0,00	0,00	103 700,41
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	351,00	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	351,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL a+b+c+c	DES RECETTES REELLES =	569 857,47	466 508,06	0,00	0,00	103 349,41
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exp	0,00	0,00			0,00
TOTAL	DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
D'EXPL	DES RECETTES DITATION DE L'EXERCICE des opérations réelles et d'ordre)	569 857,47	466 508,06	0,00	0,00	103 349,4
	ormation ccédent d'exploitation reporté de 2018	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes de la compte des provisions des comptes des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500		2019
III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III]
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1	

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 101 (3)	500,00	358,66	0,00	141,34
	Total des dépenses d'équipement		358,66	0,00	141,34
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	500,00	358,66	0,00	141,34
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00		0,00
то	TAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	500,00	358,66	0,00	141,34

Pour information	
D001 Déficit d'investissement reporté de	4 534,23
2018	İ

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI* 040 = *RE* 042.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI* 041 = *RI* 041.

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500	CA	2019
--	----	------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0.00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0.00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0.00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	507.84			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	4 526.39	4 526,39		0,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2 550.00	2 550,00		0,00
281562	Service d'assainissement	215.00	215,00		0,00
28188	Autres	1 761.39	1 761,39		0,00
TO	OTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	5 034.23	4 526,39		507,84
041	Opérations patrimoniales (6)	0.00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	5 034.23	4 526,39		507,84
то	TAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	5 034.23	4 526,39	0,00	507,84
			1		

Pour information	0.00
R001 Excédent d'investissement reporté de 2018	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

C4-1-1-B

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500		CA	2019
	III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III]
	DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT	В3	

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 101 (1) LIBELLE: MATERIEL SPANC

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)		Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		500,00	A 358,66	0,00	141,34	B 9 188,66
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
21	Immobilisations corporelles	500,00	358,66	0,00	141,34	4 088,66
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	0,00	0,00	2 150,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	358,66	0,00	0,00	358,66
2188	Autres	500,00	0,00	0,00	500,00	1 580,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	formation)	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL F	RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -358,66	D-B -9 188,66

C4-1-3-B03

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500	CA	2019
IV - ANNEXES	IV]
ELEMENTS DU BILAN	A2	1
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		

	CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immot 1 000,00€	pilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT):	26/10/2017
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Agencement et aménagement de bâtiment, installations électrique	20	26/10/2017
Linéaire	Aires de jeux	15	26/10/2017
Linéaire	Appareil de levage	20	26/10/2017
Linéaire	Appareils de chauffage	15	26/10/2017
Linéaire	Ascenceurs	15	26/10/2017
Linéaire	Autres agencements et aménagements de terrains	20	26/10/2017
Linéaire	Bâtiments légers, abris	15	26/10/2017
Linéaire	Bâtiments neufs ou réhabilitation	35	26/10/2017
Linéaire	Camions et véhicules industriels	8	26/10/2017
Linéaire	Equipement de garages et ateliers	10	26/10/2017
Linéaire	Equipements sportifs	10	26/10/2017
Linéaire	Installation de chauffage	15	26/10/2017
Linéaire	Installation de voirie	20	26/10/2017
Linéaire	Installations téléphonques et canalisations	20	26/10/2017
Linéaire	Logiciels	2	26/10/2017
Linéaire	Matériel classique	6	26/10/2017
Linéaire	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	26/10/2017
Linéaire	Matériel Informatique	4	26/10/2017
Linéaire	Mobilier	10	26/10/2017
Linéaire	Plantations	20	26/10/2017
Linéaire	Voitures et matériel tracté	5	26/10/2017

C4-3-4-A020 15

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500		
		1

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
DEPENSES =A + B	S TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES	0.00	I 0.00
Dépenses (et transferts à déduire des ressources propres (B)	0.00	0.00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2019	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2018)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	4 534,23	4 534,23

		
COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	5 034.23	III 4 526.39
Ressourc	es propres externes de l'année (a)		
Ressourc	es propres internes de l'année (b)(6)	5 034.23	4 526.39
2805	Amortissement des immobilisations	2 550.00	2 550.00
281562	Amortissement des immobilisations	215.00	215.00
28188	Amortissement des immobilisations	1 761.39	1 761.39
021	Virement de la section d'exploitation	507.84	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2019	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 526.39	0.00	0.00	0,00	4 526,39

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 534,23
Ressources propres disponibles	IV 4 526,39
Solde	V = IV - II (3) -7.84

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500	CA	2019
--	----	------

IV - ANNEXES IV **ELEMENTS DU BILAN** A5.1.1 ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET **D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION**

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement (1)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION

	DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)			Montant (3) Article Libellé (2) Mo		
011	Charges à caractère général	8 618,31	70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	86 866,43	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	0,00	7062	Redevances d'assainissement non collectif	86 866,43	
6064	Fournitures administratives	85,49	74	Subventions d'exploitation	0,00	
6066	Carburants	377,36	747	Subventions et participations des collectivités territ	0,00	
6135	Locations mobilières	6 826,82	748	Autres subventions d'exploitation	0,00	
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	0,00			-,	
61551	Matériel roulant	36,72				
61558	Autres biens mobiliers	310,00				
618	Divers	0,00				
6256	Missions	604,85				
6257	Réceptions Frais de télécommunications	0,00 377,07				
6262 627	Services bancaires et assimilés	0,00				
		,				
012	Charges de personnel et frais assimilés	47,98				
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00				
6338	Autres impôts, taxes ,sur rémunérations	0,00				
6411	Salaires, appointements, commissions de base Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	47,98 0,00				
6451	Cotisations aux caisses de retraite	0,00				
6453 6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0.00				
6478	Autres charges sociales diverses	0.00				
65	Autres charges de gestion courante	204 817,08				
6541	Créances admises en non-valeur	0,00				
658	Charges diverses de la gestion courante	204 817,08				
67	Charges exceptionnelles	0,00				
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00				
073	Total des dépenses réelles	213 483,37		Total des recettes réelles	86 866,43	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00			,	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et c	0,00				
0011	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00	
	D002 (5)	82 195,24		R002 (5)	0,00	
	TOTAL GENERAL	295 678,61		TOTAL GENERAL	86 866,43	

⁽¹⁾ Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service. (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

⁽³⁾ Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

⁽⁵⁾ Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	1

A5.1.2

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement (1)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS				RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	
001	Solde d'exécution de la section d'investissement ı	4 534,23				
001	Solde d'exécution de la section d'investissement re	4 534,23				
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00	
			040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	
			2805 281562 28188	Concessions et droits similaires, brevets, licences, Service d'assainissement Autres	0,00 0,00 0,00	
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00	
	D001 (4)	4 534,23		R001 (4)	0,00	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 534,23		TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	

⁽¹⁾ Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

⁽³⁾ Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

⁽⁴⁾ Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500	CA	2019	ı
--	----	------	---

IV - ANNEXES IV **ELEMENTS DU BILAN** A5.2.1 ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement non collectif (1)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

	DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3) Article (2) Libellé (2)		Libellé (2)	Montant (3)	
011	Charges à caractère général	8 618.31	70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de service	86 866.43	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	0.00	7062	Redevances d'assainissement non collectif	86 866.43	
6064	Fournitures administratives	85.49	74	Subventions d'exploitation	0.00	
6066	Carburants	377.36	747	Subventions et participations des collectivités territ	0.00	
6135	Locations mobilières	6 826.82	748	Autres subventions d'exploitation	0.00	
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	0.00	7 10	A tall co dab voltacite a exploitation	0.00	
61551	Matériel roulant	36.72				
61558	Autres biens mobiliers	310.00				
618	Divers	0.00				
6256	Missions	604.85				
6257	Réceptions	0.00				
6262	Frais de télécommunications	377.07				
627	Services bancaires et assimilés	0.00				
012	Charges de personnel et frais assimilés	47.98				
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0.00				
6338	Autres impôts, taxes,sur rémunérations	0.00				
6411	Salaires, appointements, commissions de base	47.98				
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0.00				
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0.00				
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0.00				
6478	Autres charges sociales diverses	0.00				
65	Autres charges de gestion courante	204 817.08				
6541	Créances admises en non-valeur	0.00				
658	Charges diverses de la gestion courante	204 817.08				
67	Charges exceptionnelles	0.00				
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00				
	Total des dépenses réelles	213 483,37		Total des recettes réelles	86 866,43	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00				
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et c	0.00				
023	Virement à la section d'investissement	0.00				
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00	
	D002 (5)	82 195,24		R002 (5)	0,00	
	TOTAL GENERAL	295 678,61		TOTAL GENERAL	86 866,43	

⁽¹⁾ Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

⁽³⁾ Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

⁽⁵⁾ Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500		2019

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement non collectif (1)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	bellé (2) Montant (3) Article (2) Libellé (2)		Montant (3)		Montant (3)
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00	
			040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00	
			2805 281562 28188	Concessions et droits similaires, brevets, licences, Service d'assainissement Autres	0.00 0.00 0.00	
			021	Virement de la section d'exploitation	0.00	
			021	Virement de la section d'exploitation	0.00	
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00	
	D001 (4)	4 534,23		R001 (4)	0,00	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 534,23		TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	

⁽¹⁾ Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

⁽³⁾ Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

⁽⁴⁾ Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500		2019
IV - ANNEXES	IV]
ELEMENTS DU BILAN	A8.1	1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES		

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
16/09/2019	1 Plieuse à lettre	358,66	0,00	1
TOTAL GENERAL		358,66	0.00	

C4-3-4-A081 22

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur e	en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1) Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1) Annuité nette de la dette de l'exercice (2) Provisions pour garanties d'emprunts	A B C D	0,00 0,00 0,00 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	466 508,06

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	VII 0,00%	6
--	-----------	---

C4-3-4-B012

23

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019	C1.1	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES	EMPL	OIS BUDGETAIRES (3)			S POURVUS SUR EMI GETAIRES EN ETPT (4	
	(2)		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	0	1	1	0	1
Rédacteurs territoriaux	В	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		2	0	2	2	0	2
Adjoint technique territoriaux	С	1	0	1	1	0	1
agent de maitrise territorraiux	С	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		3	0	3	3	0	3

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

C4-3-4-C011 24

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à 10 ETPT ; un agent à 10 ETPT ; un agent

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500 CA 2019 IV - ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019 C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU	TULAIRES EN FONCTION AU CATEGORIES SECTEUR		SECTEUR REMUNERATION (3)		CONTRAT	
31/12/N	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR: missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - $3\text{-}a^\circ$: article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3.4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

C4-3-4-C011 25

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	

Présenté par le President, A CHAMPETIERES, le 27/02/2020 Le President, Nombre de membres en exercice :

D

82

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES: Pour:
Contre:
Abstention:

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A CHAMPETIERES, le 27/02/2020 Date de convocation : 03/02/2020

ARRETE ET SIGNATURES

Les membres du Conseil Communautaire,

ALEXANDRE Christian	
ALLEGRE-CARTIER Stéphanie	
ARDEVOL Didier	
BACHELERIE Laurent	
BARD Roger	
BARRIER Daniel	
BEAULATON Michel	
BERAUD Bernard	
BESSEYRE Patrick	
BOST Nadine	
BOSTVIRONNOIS Jean	
BOURRON Olivier	
BRAVARD Michel	

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500	CA	2019
		ī

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

CARPIN Stéphane	
CASSIERE Michel	
CHALENDAR Roland	
CHANTELAUZE Alain	
CHARLET Marc-Alain	
CHARMOIS Alain	
CHARTOIRE Mireille	
CHATAING Marthe	
CHAUTARD François	
CHAUVET Louis	
CHEVALEYRE Eric	
CHEVALEYRE Serge	
CHEVALEYRE Suzanne	
COQUEL Didier	
CORNOU Gérard	
COUDERT Roland	
COUPAT Jean-Luc	

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500	CA	2019
		1

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

COURCELLE Philippe	
COURTHALIAC Laurent	
COURTINE Georges	
CREPET Gérard	
DAUPHIN François	
DAURAT Jean-Claude	
DEMATHIEU Sylvie	
DENIMAL Christiane	
DESGEORGES Chantal	
DINOUARD Florence	
DOUARRE Patrice	
DUBIEN Roger	
DUBOURGNOUX Eric	
DUGNAS Sébastien	
DUTOUR Michelle	
ECHALIER Marilyn	
FACY Chantal	

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	

ARRETE ET SIGNATURES

D

FARGETTE Frédéric	
FAUCHER Patrick	
FAURE Bernard	
FAURE Pierre	
FAVERIAL Marie-Claude	
FAVERSIENNE Michel	
FAVEYRIAL Christian	
FAVIER Bernadette	
FONLUPT Mireille	
FORESTIER Daniel	
FORESTIER CHIRON Marc	
FORTIER Valérie	
FOUGERE Myriam	
FOULHOUX Pascal	
FOURNET Dominique	
FOURNET FAYARD Yves	
FOURNIOUX Danielle	

COMMONACTE DE COMMONES AMBERT ENTRADOIS TOREE - 50 - 61 ANO 42000	- OA	7
COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500		2019

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

FOURT Didier	
GACHON Fabienne	
GACHON Huguette	
GAGNAIRE Jean-François	
GARRIER Maurice	
GENESTIER Jean-Pierre	
GIRON Dominique	
GORBINET Guy	
GOURBEYRE Elodie	
GRANGIER Patrick	
GRENIER Gérard	
GUENOLE Christian	
GUY Marielle	
HERNANDEZ Jean Marie	
IMBERT Johan	
JOUBERT Serge	
LABARY Suzanne	

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500		CA	2019
			7

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LAFONT Jean-Luc	
LAROCHE Mireille	
LEFIEUX Karine	
LUCHINO Albert	
MARNEAU Michel	
MARTIN Isabelle	
MERY Pierre	
MOLIMARD Alain	
MONDIN Corinne	
MONNERIE Simone	
MOREL Michel	
MORISON Georges	
NOURRISSON Raymond	
PASTEL Bernard	
PAULET Daniel	
PAULET Jean-Yves	
PELIN Simon	

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500	CA	2019
IV ANNEVEO	n.,	1

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PERIGNON Agnès	
PEROT Florence	
PEUDEVIN Mireille	
PISSAVIN Michel	
POMMERETTE Daniel	
POMMIER Patrick	
PONSONNAILLE Françoise	
POUGET Jacques	
POUGET Jean-Philippe	
PROVENCHERE Arnaud	
PUMAIN Odile	
RAFFIER Daniel	
REBORD Marie-France	
REINHART Thierry	
RICHARD Jean-Claude	
RICOUX Christian	
ROCHETTE Michel	

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500	CA	2019
IV ANNEVEO	n.,	1

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

RODIER Simon	
ROMEUF Isabelle	
SAÏS William	
SAUVADE Christine	
SAUVADE Michel	
SAUVADET Guy	
SAVINEL Jean	
SIMONDET Jean-Claude	
TARRIT Jean Marc	
TERME Mathieu	
TOITOT Fabrice	
TOURLONIAS Pierre	
TRAUCHESSEC Gilles	
VEYRIERE Christophe	
VIALLARD Jean-Luc	
VIALLE Danielle	
VOISSET Yvette	

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ - 63 - SPANC 42500	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	
ARRETE ET SIGNATURES	D	1

VOLDOIRE André	
ROCHE Michel	

Certifié exécutoire par le President, compte tenu de la transmission en sous préfecture,	le,	et de la publication le	
		Α	le

SOMMAIRE

I.Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II.Présentation générale du budget

- p.3 A1 Vue d'ensemble Sections
- p.5 A2 Vue d'ensemble Section d'exploitation Chapitres
- p.6 A3 Vue d'ensemble Section d'investissement Chapitres
- p.7 B1 Balance générale du compte administratif Dépenses
- p.8 B2 Balance générale du compte administratif Recettes

III.Vote du budget

- p.9 A1 Section d'exploitation Détail des dépenses Articles
- p.11 A2 Section d'exploitation Détail des recettes Articles
- p.12 B1 Section d'investissement Détail des dépenses
- p.13 B2 Section d'investissement Détail des recettes
- p.14 B3 Opérations d'équipement Détail des chapitres et articles

	IV – ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A - E	léments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.15	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.16	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.17	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.18	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	X	
p.19	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	X	
p.20	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation	X	
p.21	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement	X	
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		Х
p.22	A8.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
	A8.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties		X
	A8.3 - Opérations liées aux cessions		Х
	A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		Х
	A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		Х
	A10 - Etat des travaux en régie		X
B-E	ngagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
p.23	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	Х	
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		Х
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	utres éléments d'informations		
p.24	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		Х
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		Х
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		Х
	C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		Х
D - D	écisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.26	D - Arrêté et signatures	X	